



Monsieur Gildas Le Saux
Président
Virage Energie Nord – Pas de Calais
MRES – 23 rue Gosselet
59 000 Lille

Europe Ecologie Nord - Pas de Calais
212 rue Gambetta - 59000 Lille
Tél. 03 20 31 64 56
nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr

Lille, le 15 Février 2010

Objet : élections régionales 2010 – Réponse à votre sollicitation

Monsieur le Président,

Afin d'enrichir notre programme pour les élections régionales de 2010, vous nous avez communiqué un exemplaire de votre étude « *Energies d'avenir en Nord - Pas de Calais* » et nous vous en remercions.

Ce document, dont la grande qualité fait référence sur le plan national et international, en particulier depuis que vous avez reçu le prix européen « Solaire », a retenu toute notre attention.

En effet, le rassemblement Europe Ecologie est construit sur plusieurs piliers fondamentaux parmi lesquels la lutte contre le dérèglement climatique, l'adaptation au changement climatique et la sortie du nucléaire ont une importance majeure.

Aussi, le scénario énergétique régional que vous préconisez permettant de diviser par 4 nos émissions de CO₂ d'ici 2050 et de ne pas renouveler les réacteurs nucléaires de Gravelines, est de fait au cœur des priorités d'Europe Ecologie pour le Nord - Pas de Calais.

Je peux vous affirmer que notre programme, compte tenu des compétences du Conseil régional, répond en tout point à vos préconisations.

Si Europe Ecologie Nord-Pas de Calais remporte les élections régionales de mars 2010, nous nous engageons à tout mettre en œuvre afin de diviser par 4 les émissions régionales de CO₂ d'ici 2050, de fermer les réacteurs nucléaires de Gravelines d'ici 2030 et de créer au minimum 12 000 emplois dans le secteur de l'énergie d'ici 2020 et 28 000 d'ici 2050.

.../...

Vous trouverez ci-joint la réponse argumentée pour chacun des dix chantiers prioritaires préconisés dans votre « Pacte climat-énergie du Nord-Pas de Calais », ainsi qu'un exemplaire de notre programme intitulé « *Economie, santé, nature – Transformer nos vies* ».

Vous y constaterez que nous partageons vos priorités, en allant même parfois au-delà sur certains points, comme par exemple la constitution d'une filière hautement qualifiée de démantèlement des installations nucléaires, elle-même créatrice d'emploi.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site de campagne à l'adresse suivante : <http://nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr/>. Notre réponse à votre sollicitation y sera publiée.

Je vous remercie de votre initiative de mobilisation citoyenne et de l'appel que vous avez lancé pour la signature de ce pacte. La liste Europe Ecologie Nord - Pas de Calais, au regard de son programme, pourrait d'ailleurs en être signataire !

Demeurant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos sincères salutations.

Emmanuel CAU
Vice-Président Environnement
Conseil régional Nord-Pas de Calais
Candidat Europe Ecologie

Jean-François CARON
Tête de liste régionale
d'Europe Ecologie Nord-Pas de Calais

**Réponse détaillée de la liste Europe Ecologie Nord – Pas de Calais
aux dix chantiers prioritaires du « Pacte climat-énergie Nord-Pas de Calais »
de l'Association Virage Energie Nord-Pas de Calais**

1. **26 agences locales « Climat-énergie » sur la région.** Ces agences accéléreront et structureront une nouvelle offre économique et une nouvelle demande des particuliers, des acteurs publics et des acteurs privés. Elles accompagneront et formeront les acteurs aux changements de pratiques (constructions performantes, énergies renouvelables, conception de projet, éco-produits bas carbone...). Ces outils s'appuieront sur les « Espaces Infos Énergie (EIE) » existants qui prouvent déjà, même s'ils sont pas assez nombreux aujourd'hui, leur efficacité en termes d'information du public et de structuration des filières économiques.

Ce chantier rejoint notre proposition « **Le Conseil régional chef d'orchestre de la lutte contre les gaz à effet de serre** » page 15 de notre programme : « Des agences territoriales seront créées pour l'ensemble des acteurs (entreprises, collectivités, bailleurs associations, habitants) afin qu'ils s'engagent rapidement dans la transformation climatique de leur territoire et de leur activité. Ces agences répondront aussi aux situations de précarité énergétique en accompagnant les habitants vers les solutions (tant techniques, comportementales que financières) permettant de réduire leur facture. ».

Nous n'avons volontairement pas arrêté le nombre de ces agences car il sera à préciser en fonction de la densité des habitants et des dynamiques des territoires concernés. Bien sûr, elles seront en lien avec les 17 EIE existants qui seront également étendus. Nous voulons que ces agences interviennent concrètement dans la lutte contre la précarité énergétique.

2. **Un vaste programme de réhabilitation des bâtiments anciens d'habitat et d'activités tertiaires avec des exigences de performances thermiques croissantes.** Les bureaux et l'habitat représentent 22% des émissions régionales de CO₂. Chaque transaction immobilière doit être l'occasion d'intervenir sur l'efficacité énergétique des bâtiments anciens. La rénovation lourde des bâtiments doit permettre d'égaliser les performances énergétiques des logements neufs. Un tel programme de rénovation thermique échelonné depuis aujourd'hui jusque 2050 permettra de diviser par 4 les émissions du secteur.

Il s'agit également d'une priorité de notre programme que l'on retrouve en plusieurs propositions :

En terme de création d'emplois et d'efficacité énergétique, celle-ci est précisée dans la proposition « **Bâtiment : exploiter le plus gros gisement d'économies d'énergie, 8000 créations d'emplois d'ici 2014** » page 7 de notre programme : « Logements et bureaux représentent 25% des rejets de gaz à effet de serre ... Il est aujourd'hui techniquement possible de construire des bâtiments très performants (15 kWh/m².an pour le chauffage) et de rénover l'existant pour approcher une consommation de 50 kWh/m².an ».

En terme de réhabilitation thermique, celle-ci est prévue dans la proposition « **Des aides pour rénover les logements** » page 15 de notre programme : « L'important parc régional de logements est ancien et énergivore. Il représente 25% des émissions de GES de la région, c'est un énorme levier. Parce qu'isoler sa toiture représente 30% d'économie de chauffage,...nous transformerons, compléterons, redéployerons nos dispositifs comme...l'éco-prêt ISOLTO et les diagnostics énergétiques et environnementaux des logements. » « Les quartiers ouvriers et populaires seront la cible prioritaire de la réhabilitation énergétique et environnementale ».

Par retour d'expérience du Prêt ISOLTO nous savons que la qualification de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de ce vaste programme de réhabilitation thermique est essentielle. C'est pourquoi, ce programme est adossé à un plan de formation aux nouveaux métiers présenté dans la **proposition « Priorité à la conversion écologique de l'économie » page 30 de notre programme** : « *En cohérence avec nos priorités de transformation écologique de l'économie, nous renforcerons les formations nécessaires aux secteurs qui doivent se reconverter ou se développer : le bâtiment avec l'éco-construction et l'éco-rénovation, les industries de production d'énergies nouvelles...* ».

3. **Des réseaux de chaleur à chaque nouvelle opération d'habitat et d'activité économique (neuf ou réhabilitation)** dès que cela est possible et pertinent. L'enjeu est de : déployer massivement les énergies renouvelables pour le chauffage des bâtiments et les besoins de certaines industries (récupération d'effluents chauds industriels, urbains ou agricoles...). Il s'agit de profiter des opérations de requalification urbaine habituellement à l'œuvre pour construire ces réseaux de chaleur, l'objectif étant de viser 25% des bâtiments connectés en 2020 et 60% d'ici 2050 (à l'instar du Danemark). Les énergies à prioriser sont celles les plus adaptées à la région : solaire thermique, biogaz, récupération de chaleur industrielle et bois (déchets de l'industrie).

Ce chantier se retrouve dans notre **proposition « Chauffage, pas de pétrole mais des idées : les réseaux de chaleur » page 15 de notre programme** : « *80% des habitants de la région vivent en ville. Il faut profiter de cette densité pour mettre en place des réseaux de chaleur alimentés par les énergies renouvelables ou par la récupération de chaleur produite par l'industrie. Ces réseaux, plus efficaces énergétiquement et moins chers que le chauffage individuel, seront installés lors d'opérations de renouvellement urbain pour équiper aussi les maisons existantes* ».

4. **Un vaste plan de modernisation des moteurs électriques dans l'industrie**. Près de la moitié de l'électricité consommée en région l'est par les moteurs électriques utilisés dans l'industrie (pompes, compresseurs...),. Pour une grande part vieillissants et mal dimensionnés, ces derniers « surconsomment » par rapport à leurs besoins réels. Une modernisation volontariste de ces matériels permettra de dégager une économie d'électricité de l'ordre de 40% d'ici 2050.

Nous connaissons pleinement l'enjeu d'un vaste plan de modernisation des moteurs électriques dans l'industrie pour réduire notre dépendance électrique et atteindre le facteur 4 en 2050 sans renouvellement de la centrale nucléaire de Gravelines. En effet, les moteurs électriques représentent 80% de la consommation électrique dans l'industrie . Sans le spécifier précisément dans notre programme, ce point prioritaire est intégré dans la **proposition « Réorienter les industries vers les éco-produits » page 7 de notre programme** : « *...la Région organisera la rénovation de l'outil industriel vers les éco-produits (conception, process et utilisation sobre).* »

5. Bien sûr cette modernisation nécessitera des programmes de recherche pour tendre toujours davantage vers la sobriété énergétique de ces moteurs. C'est ce que nous proposons dans la **proposition « Orienter la recherche vers la conversion écologique » page 32 de notre programme** : « *Les étudiants et les chercheurs seront impliqués et intéressés au développement d'une nouvelle économie de la connaissance autour des biens communs et de la conversion écologique...* ».

6. **Une offre électrique diversifiée, propre et sûr et un réseau de production électrique décentralisé basé sur les énergies renouvelables les plus adaptées.** Notre région est ventée, côtière et maritime. Elle est surtout très urbanisée et agricole. Transformons ces traits régionaux en de véritables d'atouts. Pour la région, les énergies à privilégier sont donc l'éolien, le solaire photovoltaïque, le biogaz et la cogénération (via les chaufferies performantes des réseaux de chaleur). Enjeu : 100% de l'offre électrique en énergies renouvelables d'ici 2050.

Le Programme Europe Ecologie pour le Nord – Pas de Calais sur 2010 – 2014 a pour objectif de réduire les Gaz à effet de serre afin d'atteindre le facteur 4 d'ici 2050, avec une étape à - 40% en 2020 tout en ne renouvelant pas les six réacteurs de la centrale nucléaire de Gravelines quand ils arriveront en fin de vie. Ces objectifs couplés ne peuvent être atteints que par un plan ambitieux de développement des énergies renouvelables, notamment pour la production d'électricité.

Cette volonté s'exprime en plusieurs points de notre programme :

Proposition « Le Conseil régional chef d'orchestre de la lutte contre les gaz à effet de serre » page 15 de notre programme : « *Un schéma régional développera la production d'énergies renouvelables les plus adaptées au territoire : éolien (petit ou plus grand), hydrolien, bois, solaire cogénération, biogaz* ».

Proposition « Energies renouvelables : 15 000 emplois créés d'ici 2014 » page 7 de notre programme : « *...Eolien, hydrolien, solaire, biomasse (bois, paille), biogaz (fermentation des déchets) et pour une partie de la région, géothermie...Le Conseil régional organisera le développement de ces nouvelles filières, y compris industrielles, qui représentent un potentiel de 15 000 emplois d'ici 2014 et de 30 000 d'ici 2030.* »

De fait, nous visons 100% de l'offre électrique en énergies renouvelables d'ici 2050.

7. **Le non renouvellement des réacteurs de la centrale nucléaire de Gravelines par une fermeture successive des six réacteurs s'étalant jusque 2030.** La centrale nucléaire de Gravelines est vieillissante, les plus anciens réacteurs ayant été construits il y a bientôt trois décennies. La fin du recours à l'énergie nucléaire s'anticipe dès maintenant par la mise en place d'une planification de la politique énergétique en matière d'efficacité et de développement des énergies renouvelables. La fermeture progressive s'inspirera de la sortie du nucléaire à l'œuvre aujourd'hui en Allemagne.

C'est la proposition « **Vers la fermeture de Gravelines, création d'une filière de démantèlement nucléaire** » page 19 de notre programme : « *Les six réacteurs de la centrale de Gravelines arriveront en fin de vie d'ici 2030. La Région fera de leur non-remplacement une priorité politique... Leur démantèlement n'ayant pas été prévu à la conception, Europe Ecologie souhaite profiter de la fin de la centrale de Gravelines pour anticiper la constitution d'une filière hautement qualifiée de démantèlement des installations nucléaires. Cette filière sera créatrice d'emplois* ».

8. **La diminution et l'arrêt de l'étalement urbain à l'horizon 2020,** en construisant la ville compacte, en constituant des ceintures vertes autour des quinze principales agglomérations régionales et en favorisant l'autonomie en milieu rural. L'enjeu est de limiter et de réduire la hausse effrénée des besoins en transports (+23% ces quinze dernières années en France), de réduire la dépendance à l'automobile, d'optimiser les transports en commun et de préserver l'espace naturel agricole de la région.

Ce chantier est repris dans notre proposition « **Transports et aménagement du territoire : stopper l'étalement urbain** » page 16 de notre programme : « *...Il faut arrêter le grignotage perpétuel des terres agricoles et de la nature, mettre un terme à la hausse*

effrénée des besoins en transport et réduire la dépendance à l'automobile afin d'anticiper la hausse du prix de l'essence. Le Conseil régional mobilisera les communes, les syndicats mixtes des schémas de cohérence territoriales, les intercommunalités, les départements et l'Etat pour arrêter une directive régionale d'aménagement qui organisera d'ici 2020 l'arrêt de l'étalement urbain ».

Bien sûr cette volonté de mettre un terme à l'étalement urbain s'accompagne :

- de villes compactes et durables donnant une place plus importante à la nature en ville ;
- de ceinture verte autour des principales agglomérations de la région dans le cadre de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue et du Plan forêt régional ;
- de l'autonomie du milieu rural, via le plan régional de l'installation paysanne (page 9), le « penser global, manger local » (page 10) et le développement de la filière forêt bois (page 10).

9. **Une révolution des transports, en accordant la priorité aux alternatives à la voiture individuelle et au camion. L'accessibilité doit être pensée en tant que chaîne de déplacements pour garantir une intermodalité efficace entre chaque mode. L'enjeu est de couvrir la région par un réseau dense de desserte en transports en commun (bus, tramway, train..) et d'itinéraire cyclable. La voiture « individuelle » doit se transformer en un bien à usage « collectif ». Les politiques de covoiturage et d'autopartage peuvent utilement y concourir. Comment rendre les transports de marchandises moins dépendants du tout-routier ? L'intermodalité doit être obligatoire pour les zones d'activités économiques. Les friches industrielles urbaines, connectées bien souvent à un canal ou à une voie ferrée, sont autant d'atouts pour construire des pôles de logistique urbains de proximité. Cela signifie aussi que ces friches ne doivent pas devenir uniquement de nouvelles zones d'habitat et de tertiaire.**

Substituer la voiture individuelle et le camion par les transports en commun et les modes doux pour le transport de personnes et le fret de proximité par fer ou voie d'eau pour les marchandises ; le tout dans une grande performance et qualité de service : voici résumée en quelques mots notre ambition en matière de transport pour notre région. Cette ambition se détaille comme suit dans notre programme :

Proposition « Lutter contre le réchauffement climatique et préparer l'après pétrole » pages 17 et 18 de notre programme :

*« **Lever le pied sur la voiture** : Des agences de mobilités seront créées pour favoriser l'usage du vélo, de tous les transports en commun et l'autopartage. La mise en œuvre de 1000 km de véloroutes voies vertes... »*

*« **Tout le Nord-Pas de Calais avec un seul ticket** : ...Des bus aux trains en passant par les trams, horaires, correspondances et tarifs seront harmonisés... Cette mise en cohérence des transports sera favorisée prioritairement au niveau des bassins de vie et ira de pair avec un développement équilibré des territoires. Le TER pourra être utilisé à toute heure de la journée, en complément des abonnements existants, un pass pro sera proposé aux entreprises. »*

*« **Plus de lignes, plus de TER** : Le réseau TER constituera l'ossature principale du maillage des transports régionaux. Nous poursuivront le renouvellement du matériel pour augmenter les capacités. Après diagnostic, certaines dessertes seront dynamisées et d'autres seront remises en service. »*

*« **Développer les trams-trains** : En partenariat avec les collectivités locales concernées, la Région aidera les développements des trams-trains sur les axes pertinents. Le Conseil régional soutiendra les projets de transports en commun en site propre et les tramways de Lens-Hénin, de Béthune et de Valenciennes. »*

« **Accessible et à l'écoute de tous** : Dans les gares TER, les personnes à mobilité réduite, les vélos, les poussettes accèderont à l'ensemble des transports en commun. Chaque gare aura un comité d'usagers. »

« **Livraisons par rail jusqu'au cœur des villes** : Nous proposons de tirer partie du maillage ferroviaire important du Nord-Pas de Calais pour transporter les marchandises jusqu'au cœur des territoires. Nous soutiendrons activement, dès le stade des études, les projets de sauvegarde et de remise aux normes des infrastructures ferroviaires pour réactiver des points de desserte fret. Les friches industrielles urbaines, surtout lorsqu'elles sont raccordées à une voie d'eau ou à une voie ferrées, accueilleront des pôles logistiques urbains de proximité... »

« **Nouveaux opérateurs** : la SNCF comme ses concurrents privés, organisant désormais le fret sur une logique purement commerciale de massification et de suppression des petites dessertes, la Région encouragera la création d'opérateurs ferroviaires fret de proximité, sous forme de syndicat mixte ou de société d'économie mixte et non pas d'entreprise privées... »

« **Canal Seine-Nord** : ...Par ailleurs après études au cas par cas, le réseau de canaux actuel sera éventuellement remis aux normes grand gabarit, pour accroître les capacités de transport. Des lignes fluviales régulières seront créées sur le réseau régional.

« **Des marchandises intelligentes** : La Région continuera à soutenir l'innovation dans le secteur logistique pour favoriser l'émergence de « l'infogistique », alliant proximité de la production et réduction des déplacements. »

Proposition « L'éducation n'est pas une marchandise » page 28 de notre programme :

« **Un vélo pour chaque lycéen** : Un lycéen à vélo, c'est une action de santé publique, c'est de nouvelles habitudes de déplacements et c'est un acte concret pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi la Région dotera chaque lycéen scolarisé d'un vélo pour qu'il puisse se déplacer plus facilement. Elle interviendra pour que tous les lycées s'équipent de bornes de stationnement pour vélo. »

Proposition « Développer les activités du lien et de l'humain, encourager une économie sociale et solidaire » page 10 de notre programme :

« **Des voitures partagées qui créent de l'emploi** : ...La Région, s'appuyant sur des expériences réussies comme celles de Lille, encouragera le développement de réseaux de partage et les dispositifs de voiture à la demande. »

Avec un secteur automobile régional qui représente plus de 50 000 emplois, notre programme prévoit de soutenir la reconversion de ce secteur menacé à court terme par l'explosion des prix du pétrole :

- en développant la recherche et l'innovation pour les voitures propres, les nouveaux véhicules et les transports en commun : des milliers d'emplois.
- en accompagnant la réorientation d'une partie de la filière automobile vers les constructions de bus, de trams et de trains.
- en soutenant le développement massif des transports en commun et du fret marchandise.

Tous ces points sont détaillés dans la priorité n°1 de notre programme.

10. Une sidérurgie innovante qui ne se délocalise pas et qui pollue moins. Avec 31% des émissions de CO₂, la sidérurgie est de loin le premier secteur émetteur de la région. Pour diminuer les émissions, un panel de solutions est à mettre en œuvre : éco-conception pour diminuer les besoins en acier notamment dans l'automobile, augmentation de la part du recyclage en aciérie électrique, modernisation des procédés de type du projet Ulcos à Dunkerque, récupération de déchets plastiques ménagers et industriels et recours au coke de bois.

Notre programme n'aborde pas spécifiquement la sidérurgie en matière de réduction de gaz à effet de serre. Bien évidemment, comme premier émetteur industriel de la région, la sidérurgie est prioritaire dans notre intervention auprès de l'industrie pour atteindre le facteur 4 en 2050. Ce point est pour nous globalisé dans **la proposition « Réorienter les industries vers les éco-produits » page 7 de notre programme** : « ...la Région organisera la rénovation de l'outil industriel vers les éco-produits (conception, process et utilisation sobre). »

11. **Une adaptation de la région aux dérèglements climatiques à venir.** La réduction des émissions doit être la priorité pour éviter a minima une élévation des températures de 2°C d'ici 2050. Même minimisé, la modification climatique aura lieu, avec un risque accru de canicules, de tempêtes et d'inondations. L'adaptation en région, c'est donc planter dans les campagnes 50 000 kilomètres d'infrastructures agro-écologiques (haies de néobocage), généraliser l'agroforesterie, végétaliser la ville et son bâti et construire des systèmes électriques décentralisés à l'échelle des territoires.

Notre programme répond aux deux défis écologiques du 21^{ème} siècle que sont le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Aussi de nombreuses actions contribuant à la protection et à la restauration de la biodiversité contribuent également à l'adaptation et à la robustesse de notre région vis-à-vis des risques liés aux changements climatiques. Il répond, point par point à vos propositions d'adaptation :

Planter dans les campagnes 50 000 km d'infrastructures agro-écologiques (haies de néo-bocage). Tout en étant vigilant à respecter les spécificités des différents paysages régionaux en matière de haies néo-bocagères, nous répondons à cette adaptation dans la **proposition « Un plan régional pour l'installation paysanne » page 9 de notre programme** : « Nous développerons un plan régional pour l'installation paysanne, articulé notamment sur des processus d'apprentissage (initial ou continu), de recherche, de formation et d'accompagnement pour promouvoir les projets de petites tailles et les techniques de culture agro-écologique ». Nous y répondrons également dans la mise en œuvre du Plan forêt régional voté en mai 2009 sur notre proposition qui prévoit le doublement de la forêt régionale d'ici 2040.

Généraliser l'agroforesterie : c'est un axe fort de notre programme en lien avec la mise en œuvre du plan forêt régional et du plan régional pour l'installation paysanne. On le retrouve en plusieurs points de notre programme, notamment dans **la proposition 2 page 25 de notre programme « Eco-conditionnalité : Chaque subvention sera instruite en fonction de l'impact biodiversitaire attendu, ici ou ailleurs. En matière d'agriculture, l'agroforesterie et le bio seront ainsi favorisés ».**

Végétaliser la ville et son bâti : ce point est essentiel pour reconnecter l'homme à la nature et pour permettre l'adaptation de la ville au changement climatique. On le retrouve notamment dans **la proposition 2 pages 23 et 24 de notre programme « Recoudre le paysage, restaurer les cercles vertueux : un autre Nord-Pas de Calais en 2040...Ville et villages... sont des réservoirs de biodiversité, en se végétalisant (boisement, végétalisation des toitures, des façades...), ils s'adaptent aux chocs climatiques (canicule/grand froid, précipitations abondantes, etc.) et purifient l'air. »**

Construire des systèmes électriques décentralisés à l'échelle des territoires : voir notre réponse au 5^{ème} chantier prioritaire.